

Le juge judiciaire, le juge de l'administration.

Par **betty_boop**, le **28/10/2005** à **00:17**

Voilà je suis étudiante en 2eme année de droit, et j'ai donc une dissert à faire sur le sujet de mon post qui est donc: Le juge judiciaire, le juge de l'administration.
Autant d'habitude je sais tjs quoi mettre dans mes disserts mais autant la je suis dans un flou artistique alors si qqun pouvait me donner une ou deux pistes bah ce serait bien sympathique!! Merci

Par **Yann**, le **28/10/2005** à **08:32**

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Utilise la fonction rechercher sur le forum, c'est un sujet déjà évoqué il me semble.

Par **betty_boop**, le **28/10/2005** à **22:32**

Je ne demande pas à ce qu'on me fasse mon devoir me semble t'il si??? J'ai une bonne moyenne depuis que je suis en droit et je ne suis pas de ce genre à demander aux autres de me faire mes disserts... Je désirais juste quelques pistes innocentes pour une étudiante qui sait pas trop quoi aborder, pas un plan détaillé ni une introduction...
En tout cas merci pour l'accueil

Par **jeeecy**, le **28/10/2005** à **23:13**

bonjour

le lien est fait pour pousser les gens a reflechir et a nous donner leurs premieres pistes de reflexion

que tu aies une bonne moyenne ou une mauvaise on ne peut pas le savoir et on s'en fiche

ce que l'on souhaite c'est que tu nous dises tes premieres pistes de reflexion

apres on te dira si c'est bon ou non

quant a l'accueil, s'il est un froid sur ce post, il peut etre beaucoup plus chaleureux dans d'autres sujets cf partie divers)

Par **betty_boop**, le **29/10/2005** à **19:57**

Je suis bien d'accord avec toi seulement comprends qu'arriver ici et se faire accuser implicitement de tricher en voulant vous faire faire ma dissert c'est plutot moyen...

Quoiqu'il en soit mes idees quant à ce sujet sont plutot peu nombreuses je pensais démontrer en quoi le juge judiciaire peut etre amené à s'occuper de certaines affaires de l'administration... Notre probleme à moi et à toutes ma promo, c'est que notre prof de Cours Magistral est en retard par rapport au TD et on a aucunes notions du sujet pourtant on a épluché pas mal de bouquins de la BU mais rien a faire le sujet est casiment pas abordé...

Par **jeeecy**, le **29/10/2005** à **20:07**

[quote="betty_boop":6zjoigso]Je suis bien d'accord avec toi seulement comprends qu'arriver ici et se faire accuser implicitement de tricher en voulant vous faire faire ma dissert c'est plutot moyen...[/quote:6zjoigso]

on ne t'accuse pas de tricher

on veut juste que les forumeurs pensent par eux meme avant que des idees leur soit fournie et notre seul moyen de verifier cela c'est de fournir les premieres reflexions sur le travail a accomplir

c'est une regle a respecter c'est tout

On ne va pas non plus en faire tout un plat donc je propose de clore le debat sur ce sujet

quant a ta question, je ne suis pas un pro du droit administratif, mais d'autres sur ce forum pourront surement t'aider

merci

Jeeecy

Par **Laurent**, le **29/10/2005** à **20:48**

Vous avez vraiment bien regardé dans les bouquins de la BU ?

Parce que c'est un sujet classique (pour pas dire bateau)... Tu peux t'interroger sur des questions comme : En quoi ce contrôle consiste? Comment s'opère t'il? En soulignant au passage l'intérêt de ce contrôle... il faut éviter de faire des devoirs descriptifs, sinon c'est tout

de suite en dessous de 8.

Mais pour te donner un peu de matière

[url:1ynw5xaz]http://playmendoit.free.fr/droit_administratif/droit_administratif_controle.htm[/url:1ynw5xa

;))

Bon courage! (et changez de bouquins Image not found or type unknown)

Par **betty_boop**, le **30/10/2005** à **02:26**

Oui je suis tout à fait d'accord avec toi...

Je vais me pencher sur la question merci pour le lien...

Quand aux bouquins mon probleme réside + dans le fait que je suis en fauteuil roulant et que la Bu n'est pas véritablement adaptés, et le temps que je demande à qqun bah tous les bouquins interessants sont pris, on est une petite fac donc c'est un gros probleme!!LOL

Par **Laurent**, le **30/10/2005** à **09:56**

mmmh oui c'est vrai que c'est pas toujours évident en fauteuil malgré la législation qui oblige la construction d'équipements spécifiques, c'est rarement respecté...

Et pour les bouquins qui disparaissent de la BU je connais le problème ^ des fois c'est seulement les pages intéressantes qui se volatilisent cela dit...

Si tu as toutefois l'intention de prendre un bouquin sur le droit administratif il y a le Chappus qui reste une référence, même si il a pas été remis à jour depuis un petit moment pour cause

de retraite Image not found or type unknown Il faut aussi avouer qu'il est ... difficile d'accès.

En tout cas bon courage pour la suite de tes études!

Par **betty_boop**, le **06/11/2005** à **21:24**

LOL, le chapus impossible de mettre la main dessus!!mdr

Par **botonga grace**, le **22/03/2017** à **22:31**

bonsoir, j'aimerais avoir plus d'éclaircissement sur ce thème, et avoir les bonnes méthodes pour pouvoir bien le traité

Par **adams**, le **23/03/2017** à **08:52**

POUR TRAITER CE SUJET DE MANIÈRE INTELLIGIBLE, IL FAUDRAIT REPERTORIER LES CAS OU LITIGES IMPLIQUANT CERTES L'ADMINISTRATION MAIS OÙ LE JUGE SOIT CIVIL SOIT PENAL EST COMPETENT. DÈS QUE C'EST FAIT, ESSAYEZ DE BATIR UN PLAN QUE VOUS NOUS SOUMETTREZ! DE LÀ, NOUS POURRONS MIEUX VOUS AIDER!!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/03/2017** à **09:22**

BONJOUR

Merci d'éviter les majuscules.

Sur un forum, un texte tout en majuscule ça donne cet effet

<https://www.youtube.com/watch?v=PLLEFA9dPNw> [smile3]

Après c'est vrai que c'est énervant de voir que "botonga grace" vient ici sans démontrer un début de travail, mais ce n'est pas une raison pour ne pas commencer par lui dire "bonjour"